



Association pour le Développement de l'Enseignement de l'Allemand en France

Inquiétudes sur la rentrée 2019 dans les lycées

L'ADEAF s'inquiète des répercussions de la réforme du lycée sur l'enseignement de l'allemand -et des autres langues vivantes- à la rentrée 2019.

L'augmentation programmée des effectifs en cours de langues vivantes, la mise en œuvre de l'enseignement de spécialité « Langues, littératures et cultures étrangères », l'absence de moyens dédiés et une moindre valorisation des sections européennes, les diminutions horaires dans certains bacs technologiques sont préoccupantes. (cf. informations détaillées dans l'article L'allemand dans la réforme du lycée - <http://adeaf.net/L-analyse-de-l-ADEAF-l-allemand-dans-la-reforme-du-lycee>).

Pour prendre la mesure des difficultés, **l'ADEAF lance une enquête** (<http://adeaf.net/Nouvelle-enquete-ADEAF-reforme-du-lycee-et-situation-de-l-allemand-dans-les>) auprès des enseignant.e.s d'allemand de lycée sur les enseignements proposés en allemand, l'évolution et la répartition des heures des dotations horaires prévues pour la rentrée 2019.

Dans le prolongement des enquêtes de rentrée 2016 et 2017 dans les collèges, l'ADEAF poursuit également la collecte de témoignages sur les bilangues et les options « Langue et culture européenne » (ex sections européennes dans les collèges). (<http://adeaf.net/L-ADEAF-lance-un-appel-a-temoignages-sur-les-bilangues>) **L'ADEAF demande de véritables parcours bilangues à parité horaire entre l'anglais et l'allemand tout au long des années collège.**

Pour que « la réforme du lycée offre une possibilité d'épanouissement de l'allemand » (Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education nationale le 22 janvier 2019 lors de la Conférence citoyenne sur l'Europe. à Aix-la-Chapelle), les lycées doivent disposer de moyens spécifiques pour mettre en œuvre une politique volontariste de développement de l'apprentissage des langues vivantes et de la diversité linguistique.

L'ADEAF demande notamment

- **le maintien des horaires de LV des séries technologiques management et gestion et hôtellerie et restauration**
- **l'évolution de l'enseignement de spécialité « Langues, littératures et cultures étrangères » vers une spécialité à deux langues à parité horaire** (<http://adeaf.net/Reforme-du-lycee-pour-une-specialite-a-2>)
- **le développement des sections européennes allemand avec des horaires moyens dédiés et valoriser et leur valorisation pour l'obtention du baccalauréat**
- **des moyens dédiés dans les établissements pour des cours de langues vivantes en effectif réduit.**

Pour le bureau national
Thérèse Clerc
Présidente de l'ADEAF
07 82 32 65 03

<http://adeaf.net>
presidence@adeaf.net
bureau@adeaf.net
<https://www.facebook.com/adeaf.fr>
https://twitter.com/ADEAF_nationale

14/02/2019